

Charte des ateliers individuels d'écriture par e-mail

Principes

Dans les ateliers d'écriture par e-mail, on retrouve les principes de base de tout atelier d'écriture :

- Le participant écrit un texte à partir d'une proposition d'écriture. Ce qui est écrit n'est jamais considéré comme "hors-sujet". Il s'agit de faire part d'une création originale, non d'envoyer un texte écrit précédemment, même si elle « colle » avec la proposition.
- L'animateur fait des « retours » sur les textes. Ces retours portent, surtout dans les débuts, sur ce qui plaît, intéresse, intrigue dans le texte. C'est dans un second temps seulement, que ces retours peuvent être affinés, devenant une " lecture critique positive ".

Déroulement

Les propositions d'écriture sont rédigées par l'animateur et envoyées au participant. Le rythme adopté est d'une proposition tous les quinze jours, soit deux propositions par mois et trois pour un mois et demi. Le jour d'envoi est fixé avec le participant.

Le participant dispose d'une semaine pour répondre, par e-mail, à la proposition. Une semaine après, l'animateur envoie ses retours et une nouvelle proposition au participant. Cette alternance - une semaine pour écrire, une semaine pour lire les retours et les intégrer – permet le temps de la gestation, de la relecture et de l'intégration des retours.

Ces retours évoluent. Leur premier objectif est de nommer les aspects les plus convaincants du texte. Progressivement, ils deviennent une occasion pour proposer une ou des pistes de continuation ou de transformation du texte : il s'agit toujours de permettre à l'auteur, s'il le souhaite, de passer d'une ébauche de texte à un écrit plus abouti.

L'engagement à un atelier e-mail se fait sur la base d'un module.

Règles de fonctionnement

Les conditions spécifiques de l'atelier par e-mail appellent les règles particulières suivantes.

Confidentialité

Art Dies s'engage à ne pas faire usage des textes écrits par le participant, à l'extérieur, sans l'accord express de son auteur. En contrepartie, le participant s'engage à ne pas transmettre les documents pédagogiques d'Art Dies.

Format des textes et des messages

Les textes seront de taille raisonnable, c'est-à-dire n'excédant pas trois feuillets standards ; un feuillet standard comportant environ 250 mots, soit 1500 signes espaces compris, ou 1350 caractères.